

Arrêté du 9 avril 2010 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1009478A

La garde des sceaux, ministre d'Etat, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, en date du 20 octobre 2010 ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Pau, en date du 15 mars 2010 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Pau et du procureur général près ladite cour, en dates des 8 février 2010 et 15 mars 2010 ;

Vu les propositions du ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat, en date du 2 avril 2010 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Pau :

En qualité de président :

M. Philippe BERTRAND, président de chambre à ladite cour, titulaire.

M. Alain BILLAUD, conseiller à ladite cour, suppléant.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes :

M. Jean-Noël GOUT, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, titulaire.

M. Philippe FAUSTIN, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière :

Mme Monique LUBY, professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université de Pau et des pays de l'Adour, titulaire.

M. Sébastien PELLE, professeur de droit privé et sciences criminelles à l'université de Pau et des pays de l'Adour, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière :

Mme Fabienne BASCOU, gérante de société, titulaire.

M. Michel BRAU, président de la chambre de commerce et d'industrie Pau-Béarn, titulaire.

M. Joseph-Emmanuel CARO, directeur de société, suppléant.

M. Amr SOUBRA, gérant de société, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie :

Mme Claudine FRITSCH, directrice départementale des finances publiques des Pyrénées-Atlantiques, titulaire.

M. Denis GIROUDET, directeur du pôle gestion publique à la direction départementale des finances publiques des Pyrénées-Atlantiques, suppléant.

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes :

M. Alain CLERMONTTELLE, commissaire aux comptes à Tarbes (Hautes-Pyrénées), trésorier de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Pau, titulaire.

M. Francis CAZABAN, commissaire aux comptes à Billère (Pyrénées-Atlantiques), membre du conseil régional, suppléant.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 9 avril 2010

La garde des sceaux, ministre d'Etat,
ministre de la justice et des libertés
et par délégation :
La sous-directrice du droit économique

Christine GUEGUEN